



**Réunion du Syndicat Mixte
du Bassin des Mauves et de ses Affluents
Lundi 12 mai 2014 à 18h00**

L'an deux mille quatorze, le douze mai à 18h00, les membres du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents, se sont réunis à la Mairie de Meung-sur-Loire (Salle du Conseil) sous la présidence de Madame Pauline MARTIN, Président sortant.

Etaient présents :

- Communauté de Communes du Val des Mauves :
 - Meung-sur-Loire : Mme Martin, M. Simonnet
 - Huisseau-sur-Mauves : M. Lamorisse, M. Roussarie
 - Baccon : Mme Benier, M. d'Aboville
 - Coulmiers : M. Camus, M. Amary
 - Le Bardon : M. Brihay, M. Martin
 - Rozières-en-Beauce : M. Pommier, Mme Fabre
- Commune de Baule : M. Gonnet, Mme Dine (suppléante de M. Maurin)

Assistaient à la séance :

M. Vauxion, Responsable administratif du Syndicat
M. Métais, Responsable technique du Syndicat
M. Bardin, Technicien Rivière

Etait excusée :

Mme Cormons, Receveur du Syndicat

L'ordre du jour a été étudié comme suit :

Installation du Comité Syndical.

La séance a été ouverte par Madame Martin, Président sortant, qui a déclaré installés dans leurs fonctions les délégués titulaires et suppléants, conformément aux délibérations de la Communauté de Communes du Val des Mauves et de la Commune de Baule.

La séance a ensuite été présidée par Monsieur Martin, doyen d'âge, pour l'élection du Président.

Election du Président et des membres du Bureau.

Élection du Président.

Au premier tour de scrutin, à l'unanimité, Madame Pauline Martin a été élue Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

Élection du 1^{er} Vice-Président.

Au premier tour de scrutin, à l'unanimité, Monsieur Jean-Paul Roussarie a été élu 1^{er} Vice-Président et immédiatement installé.

Élection du 2^{ème} Vice-Président.

Au premier tour de scrutin, à l'unanimité, Monsieur Nicolas d'Aboville a été élu 2^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

Élection du 3^{ème} Vice-Président.

Au premier tour de scrutin, à l'unanimité, Monsieur Jacques Maurin a été élu 3^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

Élection du Secrétaire.

Au premier tour de scrutin, à l'unanimité, Monsieur Laurent Simonnet a été élu Secrétaire et immédiatement installé.

Désignation du Trésorier.

Le Comité Syndical a désigné comme Trésorier, Madame Sonia Cormons, Chef du Centre des Finances Publiques, Receveur du Syndicat.

Indemnités du Président.

Le Comité, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, a alloué à Madame le Président une indemnité mensuelle brute de fonction fixée à 8% de l'indice brut maximal 1015 de la Fonction Publique.

Délégations du Comité Syndical au Président.

Afin de faciliter le fonctionnement du syndicat entre les dates de réunions de comités, le Comité, à l'unanimité, a donné délégation de compétences à Madame le Président en vertu de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi qu'aux Vice-Présidents en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, étant entendu que ceux-ci devront rendre compte des éventuelles attributions exercées par délégation lors des réunions de l'organe délibérant.

Approbation du Compte de Gestion 2013.

Le Comité Syndical, conformément à la réglementation, et à l'unanimité, a déclaré que le Compte de Gestion du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents, dressé pour l'exercice 2013 par le Chef du Centre des Finances Publiques, Receveur du Syndicat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelait ni observation, ni réserve de sa part et l'a adopté.

Approbation du Compte Administratif 2013.

A l'unanimité, le Comité, sous la présidence de Monsieur Georges Martin, doyen d'âge de l'Assemblée, a donné acte au Président de la présentation du Compte Administratif 2013 et arrêté les résultats définitifs de l'exercice qui comportent un résultat global excédentaire de 17 264,84 €.

Présentation du Syndicat et de ses missions.

Madame Martin et Vincent Bardin, Technicien Rivière, ont présenté au Comité Syndical les différentes missions du Syndicat, son territoire d'action, un historique des actions engagées

depuis 2009, le Contrat Territorial du Bassin des Mauves (2012-2016), ainsi que la campagne annuelle de faucardement.

Monsieur Simonnet, pour sa part, présenté l'édition 2014 de la Semaine des Rivières.

Questions et communications diverses :

Madame le Président a fait le point sur la problématique de gestion des vannages, notamment au niveau du Moulin de la Nivelle.

Enfin, une information a été faite sur la tenue d'une réunion de concertation avec les propriétaires de forages dans le cadre de l'étude sur les forages proximaux effectuée par le SAGE Nappe de Beauce.

Meung-sur-Loire, le 16 mai 2014

Le Président,



Pauline MARTIN

Affiché le : 19/05/2014 .